



Brest au reste du monde

# TOUSSE ENSEMBLE

Ce petit journal est animé par des brestoises et brestoises qui se sont rencontrés dans les luttes sociales ces dernières années. Nous vous proposons de mettre en commun des informations locales et globales sur les pratiques qui se développent dans cette période de crise sanitaire et politique.

23 avril 2020 N°4

" Nos vies avant leurs profits ! "

## Édito

La réouverture à l'horizon du 11 mai des établissements scolaires, de la crèche au lycée, se veut progressive. À ce jour le Portugal, l'Espagne, l'Italie, le Québec et l'état de New-York gardent leurs écoles fermées jusqu'à septembre ! Et la majorité des autres pays n'ont pas acté de décisions de reprises.

La responsabilité sociale et sanitaire de cette décision appartient au seul gouvernement Macron. À l'école, les gestes barrières sont impossibles à respecter. Non seulement les profs et les parents vont être envoyés au front, mais nos enfants vont servir de cobayes pour savoir comment le virus se propage ou pas. Pour ce Gouvernement, seul comptent les arguments financiers. La reprise de l'école permet ainsi de libérer les parents du confinement et de reprendre le travail.

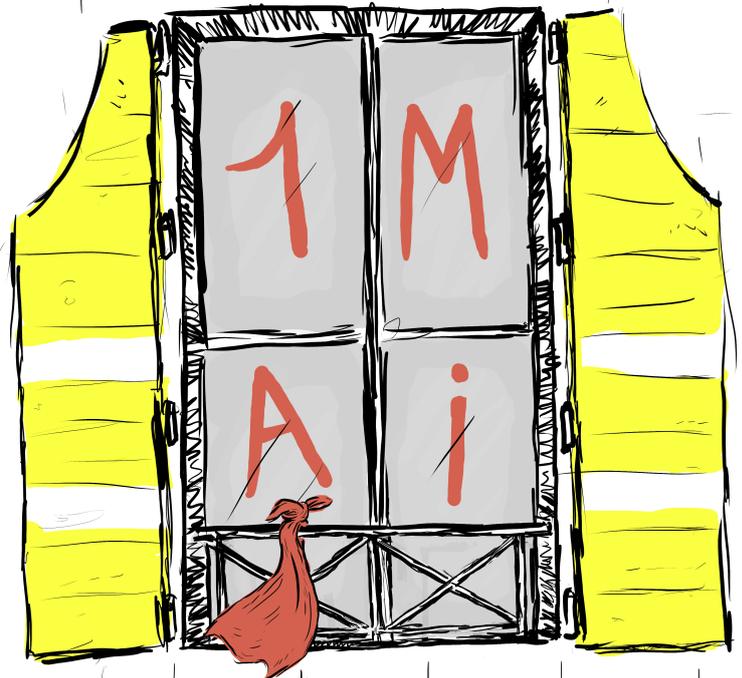
Les orientations néo-libérales gouvernementales sont très claires ! La casse du droit du travail doit se poursuivre pour nous pousser à reprendre le boulot au plus tôt ! Du côté des précaires, les indemnités des chômeurs en fin de droit sont certe reconduites mais pour les autres, les droits chômages acquis continue à être consommés alors même que les offres d'emplois sont rarissimes. La

suspension, par Muriel Pénicaud la ministre du Travail, d'un inspecteur du travail qui avait simplement alerté de dangers de sécurité sanitaire est une bonne illustration de l'état d'esprit du moment.

Sur ces question sanitaires et les solutions envisagées pour la sortie de crise, le comportement erratique du gouvernement Macron, laisse poindre la menace d'une deuxième vague, d'un nouveau confinement, d'une nouvelle mise en danger de la population.

Et pourtant, le moyens de la lutte pour la préservation et la défense de nos droits et de notre santé sont là, droit de retrait (individuel), grève (collectif). La contestation s'organise partout petit à petit et dors et déjà le 1er mai peut être l'occasion de nous rendre visible TOUSSE ENSEMBLE ! Pas de Bastille à Nation mais du Salon au Balcon, connaissons notre force, découvrons nous des millions !

Le 11 Mai suivra...



## Le 1er mai, manif du salon au balcon ?

Les appels se multiplient pour manifester à nos fenêtres le 1er mai (journée internationale de lutte des travailleur-ses).

Équipons nous de banderoles, panneaux, gilets jaunes, drapeaux...

Transformons les rendez-vous de 20h avec nos cris de colère contre se gouvernement chien de garde des puissants et avec nos chants de solidarité pour les exploités du monde entier !



## "...Les ASSMATs n'existent pas..."

*Ils et elles font partis des ignoré-es du gouvernement, voici le témoignage d'une assistante maternelle qui exerce dans le Nord Finistère.*

" Je suis assistante maternelle depuis 2011, j'ai 52 ans, je suis célibataire, ma fille de 19 ans est chez moi pendant le temps de confinement. Habituellement, je garde 6 enfants en tout : 4 de moins de 3 ans à temps complet et 2 enfants en périscolaire.

Le gouvernement a fait le choix de fermer les écoles et les crèches et de garder en activité les micro-crèches, les MAM(1) (à condition qu'elles accueillent au maximum 10 enfants) et les assistant-es maternel-les qui peuvent accueillir, par dérogation, jusqu'à 6 enfants dans la limite de 8 enfants dans la maison sans avoir besoin de demander l'accord de la PMI(2), sans vérifier si nous en avons les moyens matériels. Certain-es ont déjà ils-elles-mêmes 4 enfants et 4 enfants en garde, plus le conjoint, ça fait 10 personnes dans la maison. Comme dans les autres structures sauf que...nous n'avons aucun moyen de protection mis à notre disposition.

Les ASSMATs ont l'obligation de continuer à exercer quelle que soit la situation du parent employeur, qu'il soit en activité, en télétravail ou au chômage. Notre statut ne dépend pas du code du travail et nous n'avons donc pas les mêmes droits que d'autres salariés. On ne peut pas refuser les enfants non plus au risque de licenciement à notre défaveur. Nous n'avons pas de droit de retrait ni de chômage partiel. Ce sont donc les parents qui choisissent d'amener ou pas leurs enfants. Dans le cas où les parents décident de retirer leurs enfants, nous avons droit depuis fin mars, par ordonnance, à une indemnisation spécifique. Elle est avancée par les parents à hauteur de 80 % du salaire au lieu des 84 % pour les autres salariés.

D'autre part, Pajemploi, est le service des URSAFF qui gère nos bulletins de salaires, ainsi que les déclarations d'employeurs et les aides pour les parents. Mais le mode de calcul pour l'application de l'indemnité spécifique n'a pas été bien définie car le décret d'application n'est toujours pas sorti. Pajemploi n'a pas prévu dans ses bulletins de salaires de noter l'activité partielle et nous ne savons pas comment la déclarer à Pôle emploi. Les réponses varient selon les agences. Le risque c'est d'avoir des trop perçus de complément chômage qui seraient à rembourser. Cette situation risque de mettre des assistant-es maternel-les en grande difficulté financière. Et je ne parle pas du bug du 30 mars sur Pajemploi... L'identité des parents, leur numéro d'employeur, ainsi que les adresses et numéro de sécurité sociale de leur ASSMAT ont été interchangés sur les comptes personnels des ces dernières. Toutes les données confidentielles étaient visibles. Le site de Pajemploi a dû être bloqué et mis en maintenance. Et aujourd'hui, le gouvernement profite du contexte pour tenter de remettre sur le tapis un décret contre lequel nous nous sommes battu-es il y a quelques mois. Ce décret a pour but d'obliger les ASSMATs à communiquer certaines données personnelles sur le site mon enfant.fr ! Contrairement à ce que le gouvernement nous affirme, on a du mal à croire que nos données seront sécurisées...

Il aurait fallu que le gouvernement cadre mieux la mise en place de notre indemnisation. De plus, depuis le confinement nous constatons un afflux de licenciements par les parents employeurs. Par notre statut, rien ne nous protège du licenciement car il découle du simple retrait d'enfant. Du jour au lendemain, le parent a le droit d'arrêter le contrat comme il le veut, sans justificatifs, sans raison invoquée.

Pour nous, il aurait été plus judicieux de garder les crèches ouvertes avec les moyens matériels adaptés (locaux, gants, masques et gel hydro-alcoolique) et de faire appel au volontariat d'ASSMATs pour se relayer dans les crèches, parce que le lieu familial n'est pas adapté à la situation. Nous avons reçu un mail de la PMI avec nombre de règles barrières qui sont impossibles à respecter, comme par exemple, se tenir à 1 m de distance avec des enfants et des bébés. Il est impossible d'éviter que des enfants jusqu'à 3 ans se rapprochent de trop, impossible de leur dire « ne vous approchez pas l'un de l'autre, ni ne partagez pas les objets, les jouets ». Le risque de contamination à domicile est multiplié et nous n'avons rien pour nous protéger ni pour protéger les familles.

J'ai la chance d'avoir une extension dédiée, un local séparé de ma maison, ce qui me permet de respecter davantage de règles barrières et je n'ai plus qu'un bébé. Mais il y a une surcharge de travail. Tout doit être désinfecté deux fois par jour. L'accueil se fait à l'entrée de ma maison, on s'est mis d'accord avec la maman quand l'enfant arrive, ses mains sont lavées systématiquement. Les repas pour la semaine sont apportés par le parent en une fois. Je les transvase dans des récipients en verre et les contenants sont lavés et remis dans le sac qui reste à l'entrée. Ce qui évite que les parents rentrent complètement dans l'extension.

(suite page 3)

Les yaourts sont passés au produit vaisselle. Le biberon reste chez moi et la dose de lait est aussi transvasée dès son arrivée dans un contenant qui reste chez moi. Je porte une blouse également et j'ai fabriqué moi-même des masques en tissus pour limiter les risques. Tout ce qui est en tissu est passé tous les soirs à la machine à laver à 60 degrés minimum et tous les jouets sont lavés à l'eau savonneuse. Les jouets sont restreints pour éviter une surcharge de travail trop importante. Je porte l'enfant le moins possible et je le prends à l'envers quand je le peux. Mais quand je lui donne à manger par exemple, il peut tousser, je ne suis pas à un mètre de lui. Le bébé passe de bras à bras, même si l'on fait extrêmement attention, on ne peut pas tout protéger. On vit avec un stress permanent.

Il y a beaucoup d'échanges qui se font sur les réseaux sociaux entre ASSMATs. Un groupe a été créé avec des personnes qui se sont mobilisées et ont écrit de nombreux courriers pour essayer de sensibiliser le gouvernement à notre situation (3). Quand Macron remercie les personnes qui sont au front, les ASSMATs n'existent pas. Le gouvernement fait preuve d'une incompétence totale et

d'une méconnaissance flagrante de nos métiers. Il n'a jamais pris en compte nos revendications jusqu'ici. Nous devrions avoir les mêmes droits que les autres salarié-es. On parle également de prime pour certain-es salarié-es mais pas pour les ASSMATs. Et pourtant nous sommes indispensables face à la pandémie puisque les crèches sont fermées aux enfants dont les parents travaillent.

Les syndicats ont également fait des démarches en sollicitant le gouvernement chacun de leur côté au départ, ils ont finalement créé une intersyndicale il y a une semaine et écrit un communiqué. Mais à part cela nous avons peu de détails. "

*Depuis cet entretien nous avons appris qu'une assistante maternelle du secteur a été contaminée, probablement par l'un des 4 enfants qu'elle gardait.*

- (1) Maisons d'Assistants Maternels
- (2) Protection Maternelle et Infantile
- (3) FB : Assitants Maternels en colère du 29 Finistère

### Si même lui le dit...

*"A un moment, deux neurones devraient se rencontrer dans le cerveau de ceux qui racontent cette fable. Il y a 75% d'asymptomatiques (...) c'est un des seul consensus de la communauté scientifique. Quel intérêt y-at-il à ne tester que celles et ceux qui ont des symptômes ?"*

Alain Bauer, "expert" en flicage, BFM TV le 18 avril

## COVID & peste brune

*La crise d'un type nouveau qui touche le monde entier n'empêche pas les différentes galaxies de l'extrême droite de continuer avec leurs vieilles recettes fascistes. En France, comme partout dans le monde, les réactionnaires voient dans la situation actuelle la confirmation de la véracité de leurs explications racistes, antisémites et/ou complotistes...*

### Les multi revirements du FN/RN

Marine Le Pen n'en est plus à une contradiction près. Selon elle, le « confinement » aurait été, mis en œuvre trop tard alors qu'elle-même déclarait le 27 février que ce n'était pas une solution. Dans la série de « faites ce que je dis, mais pas ce que je fais », alors que les bars et restaurants étaient fermés, et que les « gestes barrière » s'imposaient à tout le monde, Steeve Briois faisait rouvrir le Coq lillois pour fêter sa réélection à Hénin-Beaumont et guincher avec d'autres eurodéputés du RN.

Aujourd'hui le FN/RN se frotte les mains. Sa sempiternelle proposition de fermeture des frontières est devenue d'actualité. Mais depuis le temps que Marine Le Pen et ses potes la ramènent sur le sujet, nous pouvons douter du fait que ce soit l'analyse de la crise sanitaire qui en est à l'origine.

### Et toujours la vieille soupe antisémite

Sur son site Égalité & Réconciliation, le trop modeste Alain Soral, s'exprime dans une vidéo titrée « Soral a (presque toujours) raison – Réflexions sur le couillonavirus ». Pour lui notre système de santé est contrôlé par les juifs ashkénazes qui auraient un intérêt financier à ce que le virus se propage. Dieudonné y va aussi de la même diarrhée verbale en dénonçant les méfaits d'Agnès Buzyn et Yves Lévy (ex-ministre de la Santé et ancien président de l'INSERM ) en n'oubliant pas d'évoquer une supposée « origine juive » du virus. Pour Boris Le Lay, le coronavirus qui ne tue pas plus que la grippe est le prétexte qui doit permettre aux banquiers juifs de profiter des interventions des banques centrales. Décidément, la capacité des antisémites à accuser leurs boucs émissaires favoris de tous les maux est affligeante.

(suite page 4)

## Complotisme à gogo

La communication cacophonique de Macron et de son gouvernement, relayée en continu par les medias mainstream, vient renforcer le développement des thèses complotistes. Ainsi le site Riposte laïque reprend l'idée que « le coronavirus est une stratégie mondialiste pour détruire les sociétés occidentales ». Il faut dire que la thèse de la création artificielle du virus est très largement renforcée par les proches de Trump, et le fait qu'il parle lui-même de « virus chinois » montre bien le flou qu'il veut lui-même entretenir.

## La lutte antivirale est internationale

Le virus se moque bien de la nationalité, de la religion, ou de la couleur de peau des humains qu'il frappe. Si nous ne voulons pas que l'épidémie de COVID 19 fasse des aller-retour et nous condamne à de nouvelles vagues, il est évident que la réaction devra pendre une envergure internationale. Faire croire que cette pandémie serait la faute des juifs, des musulmans, ou des illuminatis, permet surtout aux fachos de ne pas avoir à dénoncer le système capitaliste qui est très largement responsable de nos difficultés à faire face à la crise.

## Le Boucher de la semaine

« La certitude est qu'il faut économiquement, psychologiquement, politiquement, sortir du confinement. Cela signifie qu'on doit en revenir à la stratégie de l'immunité collective et accepter les morts qui vont avec. On va régler la vitesse de sortie pour en limiter le nombre, tester pour repérer les Covid-plus et les Covid-moins, distribuer des masques, mais pas trop (il faut que les gens attrapent la maladie), enfreindre les libertés en traçant les malades repérés »

Eric Le Boucher, Les Échos, des 10 avril

« La responsabilité des leaders syndicaux est d'expliquer à leurs troupes que le risque zéro n'existe pas. Et de favoriser une rapide reprise du travail »

Eric Le Boucher, Les Echos, 17 avril

## **TOUSSE ENSEMBLE**

**Un journal Brestois  
de contre-attaque sociale virale !**

Tous les N° de "Tousse ensemble" sur :  
**[tousseensembleblog.wordpress.com](https://tousseensembleblog.wordpress.com)**

Nous contacter :  
**[tousse-ensemble@riseup.net](mailto:tousse-ensemble@riseup.net)**

## CORONANNUAIRE :

Liens non-exhaustifs glanés par çà par là et à compléter avec vos contributions.

### Contre les violences

Violences faites aux femmes : **39 19**

Enfance Maltraitée : **119**

Vous avez des difficultés à entendre ou à parler :

**SMS au 114**

Planning Familial de Brest : **07 68 57 20 91** ou

**[planning.brest@gmail.com](mailto:planning.brest@gmail.com)**

CIDFF : **06 48 53 59 48** ou **[contact@cidff29.fr](mailto:contact@cidff29.fr)**

Plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles :

**[arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr)**

### Droit du travail

N° Vert CGT : **08 05 38 66 61**

N° Vert SOLIDAIRES : **08 05 37 21 34**

N° FO 29 : **02 98 44 15 67**

N° CNT 29 : **06 86 67 53 83**

Fiche pratique CSR :

**[www.syndicaliste.com/crise-covid19](http://www.syndicaliste.com/crise-covid19)**

### Précarité étudiante

N° national pour les étudiant-es en situation d'urgence : **0 806 000 278**

### Infos militantes Brest

Radio Pikez : **[www.pikez.space](http://www.pikez.space)**

Radio des confins (douarnenez) :

**[radio-des-confins.online](http://radio-des-confins.online)**

Collectif radios de grève : **[acentrale.org](http://acentrale.org)**

Bourrasque-info : **[bourrasque-info.org](http://bourrasque-info.org)**

Gilets Jaunes Brest :

**[giletsjaunesbrestois.home.blog](http://giletsjaunesbrestois.home.blog)**

